

## **Municipales à Martel : une mandature sans opposition ?**

Avec une seule liste, on s'achemine vers une mandature sans aucune voix dissonante au sein du conseil municipal. Être élu, ce n'est pas une distinction honorifique ou un bâton de maréchal pour des personnes en mal de reconnaissance mais bien un engagement altruiste à oeuvrer pour le bien commun en toute transparence. Et malheureusement pour les jeunes, c'est difficilement conciliable avec une activité professionnelle et la vie de famille. De notre côté, nous avons depuis longtemps pris l'engagement de laisser la place.

Pendant six ans, nous vous avons régulièrement tenue-s informé-es de la vie municipale par nos comptes-rendus, l'ensemble de nos analyses, nos tribunes et nos articles. Nous avons fait vivre une opposition sérieuse et responsable.

Dans la Gazette Municipale 2026 transformée pour l'occasion en « roman-photos » des inaugurations, vous pouvez lire notre tribune dans laquelle nous dénonçons le manque de démocratie et le besoin d'un renouveau impliquant plus les Martelais-es. C'est pourquoi, il ne s'agit pas de « garder le cap » mais bien de changer de cap. La mode est aux groupes de travail en période électorale, mais qu'en est-il tout au long des six ans du mandat ?

À titre d'exemple, il nous a fallu plus d'un an pour apprendre l'achat par la mairie du garage Chanon.

Sur les grands projets structurants et déterminants pour la commune, une consultation des Martelais-es s'impose. Nous pensons par exemple à l'avenir de l'ancien Hospice pour lequel nous nous sommes opposés à une concession privée de 55 ans (dont le caractère légal reste à prouver), mais aussi à la pharaonique rénovation de la Raymondie pour laquelle plus de 100 000 euros de frais d'architecte ont été dépensés pour revenir, un mandat plus tard, sur le projet basique que nous avons défendu.

Durant tout le mandat qui nous a été confié, nous n'avons cessé de mettre à l'ordre du jour des sujets majeurs pour les Martelais-es : sécurité sur toutes les routes entrant dans Martel avec des limitation de vitesses efficaces, arrêt du trafic de transit des poids-lourds dans Martel, qualité de l'eau de consommation avec arrêt des épandages des résidus de méthanisation sur les sols karstiques contaminant de fait les nappes phréatiques, nouvelle tarification du prix de l'eau avec les premiers m3 gratuits – adaptés à la taille des familles et hors résidences secondaires - puis tarif dissuasif pour les gros consommateurs, etc...

En résumé, beaucoup entendus, peu écoutés.

Avec un conseil municipal sans opposition, cela renforcera ce système où les décisions se prendront à huis-clos sans débat. Ajoutez à cela les nombreuses compétences et pouvoirs transférés à Cauvaldor et l'on comprend la désaffection de beaucoup de citoyen-nes pour l'engagement local, alors que les fondements de la démocratie locale restent et doivent rester au coeur de la commune.

C'est pourquoi, nous continuerons d'alimenter un blog, de commenter la vie politique locale, intercommunale et départementale. Et sur les grands sujets, nous oeuvrerons, avec vous, à faire bouger les lignes pour le bien commun.

Rendez-vous après les élections.